

COMPTE-RENDU de l'AG 2021

Le président François LEBLOND accueille les participants puis, ayant rappelé qu'il termine son mandat d'administrateur ce jour, exprime son espoir de voir Eve DARRAGON lui succéder.

Les points de l'ordre du jour sont ensuite abordés.

Approbation du CR de l'AG 2020 - Unanimité

RAPPORT MORAL, par FRANCOIS LEBLOND Président

« Cette année, avec l'aide de Martine EYGLUNENT, de Camille FONTAINE et de notre secrétaire Jean-Claude PONTUER, nous avons eu le plaisir de voir arriver de **nouvelles bonnes volontés**, plus jeunes que celles actuellement présentes au Conseil, pour nous accompagner dans la vie de l'association.

C'est ainsi qu'une vingtaine de **jeunes** se retrouveront demain au Castel pour un pot amical afin de faire connaissance et jeter les bases de projets futurs. Ceci est réconfortant après que la tentative de compétition de ski en février, lancée il y a quelques années, ait capoté au bout de deux saisons par manque de participants.

Les occasions de **convivialité** que nous souhaitons maintenir dans l'association ont été bien mises à mal par les circonstances sanitaires et, cette année encore, nous devons renoncer au pot et au dîner qui, traditionnellement, suivent notre assemblée générale. Nous avons pu heureusement renouer avec la sortie d'une journée, organisée par Eve Darragon, et qui aura lieu la semaine prochaine et nous fera découvrir le Val d'Abondance.

Nous sommes toujours très attachés à notre mission de participer à **la promotion d'un urbanisme adapté à la vallée** ; elle est essentielle pour nous. Nous avons pu constater combien la sensibilité se développe dans toute la France pour préserver le patrimoine qui est parfois menacé par des évolutions non souhaitables ; ainsi, les éoliennes envisagées sur la montagne Sainte-Victoire ont-elles soulevées une opposition forte. Je ne pense pas que nos vallées alpines soient menacées de façon analogue mais si c'était le cas nous ne manquerions pas de nous y opposer notamment par des actions juridiques.

Un autre aspect du patrimoine local est la superbe vue sur les montagnes qui composent la vallée ; et dans nos chalets, nous sommes attentifs à préserver cet atout en les orientant, en les aménageant en conséquence pour profiter d'une vue sans obstacle préalable et artificiel. Les résidents secondaires ont ainsi joué un rôle essentiel depuis des décennies pour protéger et améliorer le patrimoine bâti. Certes, les habitants d'autrefois ne pouvaient pas avoir cette préoccupation, obligés de se protéger des rigueurs du climat en ayant recours à des habitations aux ouvertures parcimonieuses, alors que les habitants plus récents ont cherché à mettre en valeur ces vues exceptionnelles qui ont attiré peintres et photographes. La

situation était jusqu'à présent satisfaisante mais avec la récente loi ALUR qui permet de construire de façon beaucoup plus libérale, nous nous trouvons confrontés à des projets de construction qui peuvent ne plus respecter les zones à protéger ou boucher les vues préexistantes chez les voisins d'un projet. Nous soutenons et appuyons l'action du maire pour lutter autant que possible contre ces projets nuisibles mais nous n'arrivons pas toujours à nos fins et il existe trop de projets qui n'ont pas pu être empêchés ou modifiés. Un urbanisme adapté à ce site splendide de la vallée est donc un sujet primordial pour nous et nous ne désespérons pas d'arriver à éviter durablement l'irréparable qui se produit de temps en temps.

C'est dans le même esprit que nous soutenons la **Fondation du Patrimoine**, représentée dans la vallée par Marc BISSON à Argentière.

Votre Conseil a participé à une visioconférence avec Eric Fournier, maire de Chamonix, car celui-ci voulait s'expliquer sur ses propos, mal interprétés, qui pouvaient laisser croire qu'il cherchait un meilleur **équilibre entre résidents permanents et résidents secondaires**, au détriment de ces derniers. Il a bien précisé qu'il ne visait évidemment pas les résidents secondaires comme nous, installés dans la vallée depuis parfois plusieurs générations, mais qu'il voulait seulement, dans des endroits bien ciblés, faciliter la construction de bâtiments adaptés à des habitants aux revenus insuffisants pour construire par eux-mêmes, sauf à s'éloigner notablement de Chamonix. De notre côté, nous sommes sensibles à l'objectif de la Communauté de Communes de répondre à toutes les questions d'environnement, mais à condition que la politique de l'environnement ne devienne pas un objet de politique politicienne. Nous encourageons aussi bien évidemment l'évolution des moyens de chauffage, encore qu'il faille être vigilant sur les avantages annoncés et ceux constatés ... Nous apprécions tout à fait le développement des équipements favorisant le déplacement en vélo, ainsi que celui de l'utilisation des ressources hydrauliques. Pour la lutte contre les risques naturels, nous approuvons les mesures proposées à condition qu'elles soient raisonnables.

En ce qui concerne la **piscine découverte**, nous sommes très contrariés de la voir toujours fermée ; quand on parlait de la démolir, nous avons demandé avec force son maintien.

Nous regrettons que la **Maison des Artistes** soit également fermée ; le maire nous en parlera dans un moment.

Nous restons vigilants sur le sujet de la **taxe d'habitation** qui, du fait de sa suppression progressive chez les résidents permanents, pourrait se trouver copieusement relevée pour les résidents secondaires ; nos élus sont pour l'instant raisonnables, mais c'est à surveiller ...

Plus globalement, si nous n'avons pas de pouvoir de décision, nous veillons à influencer autant que possible les décideurs pour que leurs choix soient compatibles avec ce à quoi nous tenons.

Enfin, je souhaite rappeler que nous maintenons des **relations étroites avec d'autres associations**, tant avec les fédérations d'associations de résidents de stations de montagne, départementale et nationale – grâce auxquelles nous pouvons connaître les problèmes et les solutions éventuelles qui se rencontrent dans les autres stations aux problématiques semblables aux nôtres – qu'avec l'Association des Amis des Houches à laquelle je participe. La création d'associations à but plus local (à Servoz, ou à Vallorcine) ne pourrait que renforcer notre poids à tous pour faire progresser nos objectifs.

Voici mon dernier rapport moral après ce mandat de six ans consécutifs et je vous dis au revoir. »

RAPPORT FINANCIER par Claire DUQUENNE Trésorière

ANNEE 2020

RECETTES		DEPENSES	
		Locations salles	378
		Assurance Resp. Civile	309
		Indemnisation traiteur	400
Cotisations	4 705	Subventions Cotisations	2200
		Abonnement Journal	246
		Site Internet	127
		Papeterie	594
		Tirages courrier, affranchissements	605
		Abonnement Boîte Postale	118
Déficit	272		
TOTAL	4977	TOTAL	4977

Précisions :

- Les recettes sont fournies uniquement par les cotisations ; celles-ci sont au nombre de 181, dont les 2/3 sont des cotisations de couples. Les adhésions, en nombre de personnes, s'élèvent donc à environ 300 membres.
- Dans les dépenses : les circonstances sanitaires ayant contraint de renoncer au dîner, nous avons estimé correct de verser au traiteur, qui avait déjà été commandé avant le 15 mars, une indemnité de 400 €.
- Les subventions versées à d'autres associations de la vallée ont concerné :

La Maison de Barberine	330 €
Les Amis du Vieux Chamonix	300 €

L'Echo du Buet	300 €
Eglise de Vallorcine via Fondation du Patrimoine	300 €
Caisse de Secours de la Compagnie des Guides de Chamonix	800 €
Cotisations aux fédérations : FSEM	20 €
FARSM	150 €

Mis aux voix, les deux rapports sont approuvés à l'unanimité.

Renouvellement d'administrateurs :

Les mandats de François LEBLOND et de Mireille SERTOUT se terminent aujourd'hui et compte tenu de nos dispositions statutaires, ces administrateurs ayant déjà effectué deux mandats consécutifs ne peuvent se représenter.

Sont candidats :

- Pascale VERLIERE, de Paris, résidant à Chamonix de longue date
- Jérôme LEBREC, de Seignosse, résidant à Argentière depuis 1955

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a coopté en cours d'année Claire DUQUENNE, de Lyon et résidant aux Praz depuis 1971 ; nous vous proposons de bien vouloir ratifier cette décision.

Mises aux voix, les candidatures de Claire DUQUENNE, Pascale VERLIERE et Jérôme LEBREC sont approuvées à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration est donc désormais composé de :

Eve Darragon, Jacques Desmazures, Claire Duquenne, Nicolas Gorodiche, Jérôme Lebrec, Roland de Luze, Jean-Claude Pontuer, Jean Robello, Pierre-Emmanuel Taittinger, Pascale Verlière. Il se réunira la semaine prochaine pour procéder à l'élection du bureau qui gèrera notre association pour les deux ans à venir.

Après quelques informations sur la sortie en Val d'Abondance organisée par Eve le mercredi suivant, sur les aides fiscales possibles pour la préservation de patrimoine privé (avec l'aide de la Fondation du Patrimoine) , sur le nouveau fichier informatique « jeunes » ARVAC AVENIR et le pot pour les inscrits, au Castel après-demain, **la séance de l'assemblée statutaire est levée à 17h 35** et laisse place aux exposés annoncés de M. GREBER, président de la Compagnie des Guides à l'occasion du 200^{ème} anniversaire de cette Compagnie, puis de M. Eric FOURNIER, maire de Chamonix et président de la Communauté de Communes.

